



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

IGN

INSTITUT NATIONAL
DE L'INFORMATION
GÉOGRAPHIQUE
ET FORESTIÈRE

CHANGER
D'ÉCHELLE



Cerema
CLIMAT & TERRITOIRES DE DEMAIN

GROUPE DE TRAVAIL – ROUTES

Atelier thématique N°2 :

- Identification des gestionnaires
- Arrêtés de circulation

3 juillet 2023

Présentation

Avertissement :

Afin d'optimiser la collecte de la contribution des participants, cette réunion est enregistrée.

Animateurs :

- Louise Le Bellec (IGN)
- Jean-Luc Millon (CEREMA)

Ordre du jour de la réunion

1. Rappel du contexte
2. Présentation de cas réels : Bruno Béguin, Montpellier Métropole
3. Terminologie
4. Circonscrire les objets
 - a. Les données domaniales
 - b. L'identification des gestionnaires des routes
 - c. La réglementation et les restrictions de circulation
5. Questions diverses
6. Prochains ateliers

1. Rappel du contexte



1. Rappel du contexte

- Objet du mandat : établir un référentiel souverain de la route et de ses abords

Montage

- Co-pilotage CEREMA / IGN
- Mutualisation et coordination
- Association des acteurs

Objectifs opérationnels

- Établir des définitions communes,
- Identifier les informations « socle »
 - ✓ Leur nature et description
 - ✓ Leur sémantique
 - ✓ Leur méthode de géolocalisation
- Proposition de spécifications

Planning

- 1^{ère} phase (2023) :
 - ✓ Identification des cas d'usage,
 - ✓ Identification des sources potentielles.
- 2^{ème} phase (S1 2024) :
 - ✓ Proposition de spécifications d'une base de données partagée

1. Rappel du contexte

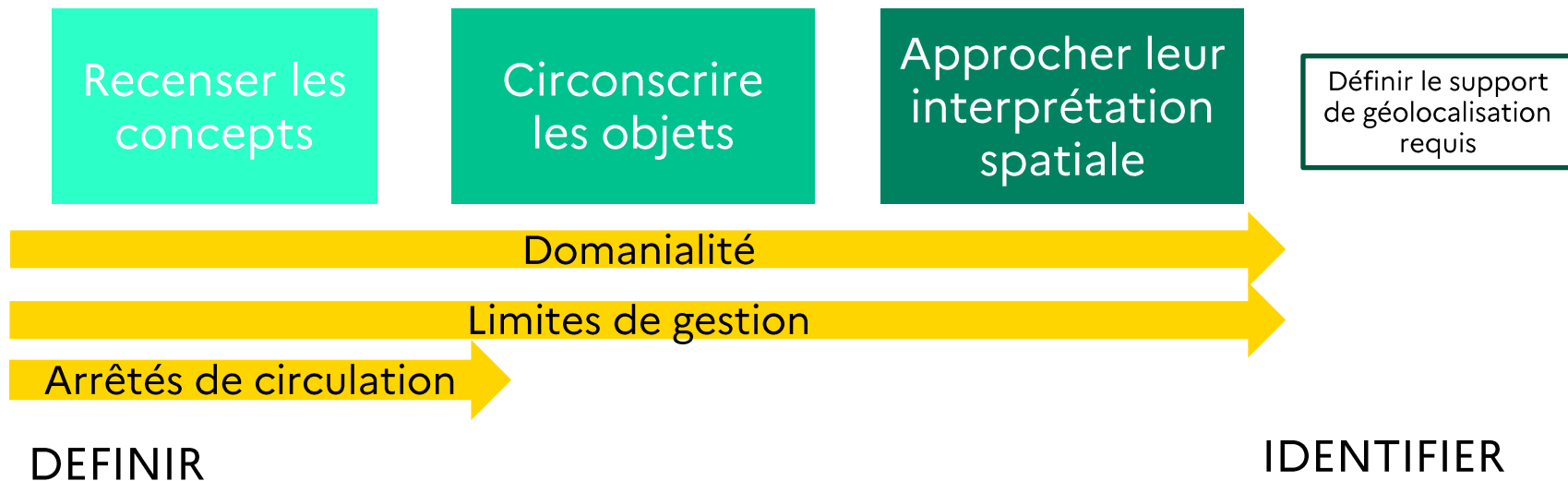
- Rôles IGN / CEREMA :
 - Assurer la co-animation du groupe de travail (réunions, communauté Osmose dédiée)
 - Mettre à disposition l'expertise métier du CEREMA
 - Mettre à disposition l'expertise technique de l'IGN
 - Rédaction des livrables

1. Rappel du contexte

- Attentes de la séance
 - Initier la mise en place d'une terminologie commune
 - Echanger sur les questionnements, les cas d'usages et les enjeux relatifs :
 - A la domanialité de la route
 - A la gestion de la route
 - A la réglementation et aux restrictions de circulation
 - Mettre en relief des difficultés observées et leurs conséquences sur le projet de référentiel souverain.

1. Rappel du contexte

Organisation de la séance pour chaque sous-thème :



1. Rappel du contexte

- Tour de table

Prénom	Nom	Structure
Benjamin	Drouet	1Spatial
Marielle	Fauré	Here Technologies
Marie	Chalmel	IGN
Vincent	Janes	ONISR
Aurélie	Souvignet	Département de la Haute Loire (CD43)
Jean-Luc	Millon	CEREMA
Youssef	Hilem	La Poste
Christophe	Gruffat	1Spatial
Emmanuelle	Detève	Métropole Nice Côte d'Azur
Loïc	Arthur	Département de la Haute-Garonne (CD31)
Martin	Schoreisz	CEREMA
Jonathan	Jouannet	Métropole Nice Côte d'Azur
Cédric	Blanchard	ANSC
Amélie	Maitrepierre	ANSC
Jean	De Villeneuve	ST(SI) ²
Nicolas	Berthelot	IGN
Jean-Roc	Morreale	AITF - métropole européenne de Lille
Bruno	Béguin	Montpellier Métropole
Nicolas	Godelu	SDIS38 (Isère)
Fabien	Commeaux	Vélo&Territoires
Marc	Despres	Bordeaux Métropole
Nicolas	Varenne	Bordeaux Métropole
Emmanuelle	Thomas	Département de la Savoie (CD73)
Claire	Tissot	Département de la Savoie (CD73)
Valérie	Journet	Département de la Savoie (CD73)
Michel	Travichon	Département de l'Allier (CD03)
Clotilde	Carton	Département de la Loire (CD42)
Grégoire	Vourc'h	Brest métropole
Aurélie	Fonteyne	Ville de Roubaix
Magali	Noirault	Département de la Charente Maritime (CD17)
Aurore	Martin	Département de la Charente Maritime (CD17)

2. Présentation de cas réels

2. Présentation de cas réels

- Bruno Béguin, Responsable SIG espace public, Montpellier Métropole

3. Terminologie



3. Terminologie

- Quels termes nécessitent une définition commune ? (Sondage 1 : *Choisissez maximum 5 termes à définir – sans majuscule et au singulier*)
- Pourquoi ces termes sont-ils importants?
- Posent-ils des problèmes et pourquoi ?
- Où trouver ces définitions (sources) ?

4. Circonscrire les objets



4. Circonscrire les objets

Objectif : Définir sans ambiguïté l'objet réel porté par le modèle

4. Circonscrire les objets

4a. Les données domaniales (1/2)

- Vos systèmes d'information comportent-ils des informations domaniales? (Sondage 2)
- Si oui, les données domaniales que vous utilisez dans votre métier concernent : (Sondage 3)
 - *Le domaine public routier d'au moins une collectivité ? (Etat, département, métropole, commune)*
 - *Au moins un autre domaine public ? (maritime, fluvial, ferroviaire, militaire...)*
 - *Des propriétés privées ? (y compris d'organismes publics)*
- Comment modélisez –vous l'information de propriété dans votre métier ? (Sondage 4)
 - *Cartographiquement, par des surfaces et des attributs*
 - *Cartographiquement, par des lignes et des attributs*
 - *Cartographiquement, mais autrement*
 - *Sans cartographie*

4. Circonscrire les objets

4a. Les données domaniales (2/2)

- Si vos informations de domanialité sont cartographiées, les appuyez-vous sur un support générique ? (Sondage 5)
 - *Sur un plan topographique de corps de rue (~ 1/200^{ème})*
 - *Entre deux abscisses curvilignes d'un référentiel routier linéaire connu (Point-Repère + abscisse, adresse postale + abscisse...)*
 - *Sur le cadastre communal*
 - *Sur une carte à grande échelle type BD TOPO (~ 1/10000^{ème})*
 - *Sur une image raster type carte de randonnée (~1/25000^{ème})*
 - *Sur une carte à moyenne échelle type BD Carto (~ 1/100000^{ème})*
 - *Sur un autre support*
 - *Sur aucun support*
- Le partage de la connaissance de la domanialité est-il un enjeu pour votre organisme ?

Les échanges sur cette problématique seront poursuivis dans le cadre de la communauté Osmose du groupe de travail.

4. Circonscrire les objets

4b. Identification des gestionnaires des routes (1/2)

- Vos systèmes d'information indiquent-ils ? (Sondage 6)
 - *Les gestionnaires de route ?*
 - *D'autres gestionnaires ?*
 - *Les deux ?*
- Comment modélisez-vous dans votre SI métier le périmètre d'un gestionnaire ? (Sondage 7)
 - *Cartographiquement, par des surfaces et des attributs*
 - *Cartographiquement, par des lignes et des attributs*
 - *Cartographiquement, mais autrement*
 - *Sans cartographie*

Les échanges sur cette problématique seront poursuivis dans le cadre de la communauté Osmose du groupe de travail.

4. Circonscrire les objets

4b. Identification des gestionnaires de routes (2/2)

- Si vos informations de répartition de gestion sont cartographiées, les appuyez-vous sur un support générique ? (Sondage 8)
 - *Sur un plan topographique de corps de rue (~ 1/200^{ème})*
 - *Entre deux abscisses curvilignes d'un référentiel routier linéaire connu (Point-Repère + abscisse, adresse postale + abscisse...)*
 - *Sur le cadastre communal*
 - *Sur une carte à grande échelle type BD TOPO (~ 1/10000^{ème})*
 - *Sur une image raster type carte de randonnée (~1/25000^{ème})*
 - *Sur une carte à moyenne échelle type BD Carto (~ 1/100000^{ème})*
 - *Sur un autre support*
 - *Sur aucun support*
- Le partage de la connaissance de la répartition de gestion est-il un enjeu pour votre organisme ?

Les échanges sur cette problématique seront poursuivis dans le cadre de la communauté Osmose du groupe de travail.

4. Circonscrire les objets

4c. Réglementation et restrictions de circulation (1/2)

- La connaissance des arrêtés de circulation est-elle utile à votre activité ? (Sondage 9 : *très utile, un peu utile, pas vraiment utile, inutile*)
- Si oui, quelles informations réglementaires concernent directement votre activité ? (Sondage 10)
 - Statut particulier de la route (autoroute, voie express, déviation)
 - restrictions d'accès à certaines catégories de véhicules
 - Restrictions d'accès des riverains
 - Restrictions d'accès aux grands ponts et tunnels
 - Viabilité hivernale
 - Restrictions de gabarits et de poids
 - Restrictions de voies à certaines catégories de véhicules
 - Limitations de vitesse, globales ou par voie de circulation
 - Sens uniques
 - Schéma directeur national de signalisation de direction (liaisons vertes)
 - Schéma directeur local de signalisation de direction (liaisons blanches)
 - Statut de Route à Grande Circulation
 - Itinéraires de transport exceptionnels
 - Restrictions de transport de matières dangereuses
 - Restrictions de transports de grume
 - Restrictions en rapport avec l'agriculture

Les échanges sur cette problématique seront poursuivis dans le cadre de la communauté Osmose du groupe de travail.

4. Circonscrire les objets

4c. Réglementation et restrictions de circulation (2/2)

- Participez-vous déjà, en tant que contributeur ou comme utilisateur, à un partage de l'information réglementaire ?
- Dans le cas contraire, votre organisme a-t-il des projets dans ce sens avec un partenaire ?

Les échanges sur cette problématique seront poursuivis dans le cadre de la communauté Osmose du groupe de travail.

5. Questions



Pointe à Colombier, Saint-Barthélemy – IGN

6. Prochains ateliers



Pointe à Colombier, Saint-Barthélemy – IGN

6. Prochains ateliers

- Programme en cours de définition.
- Les prochains ateliers thématiques auront lieu au mois de septembre.



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

IGN

INSTITUT NATIONAL
DE L'INFORMATION
GÉOGRAPHIQUE
ET FORESTIÈRE

**CHANGER
D'ÉCHELLE**



Cerema

CLIMAT & TERRITOIRES DE DEMAIN

MERCI DE VOTRE ATTENTION

CE SUPPORT VOUS SERA TRANSMIS AVEC LE COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION.